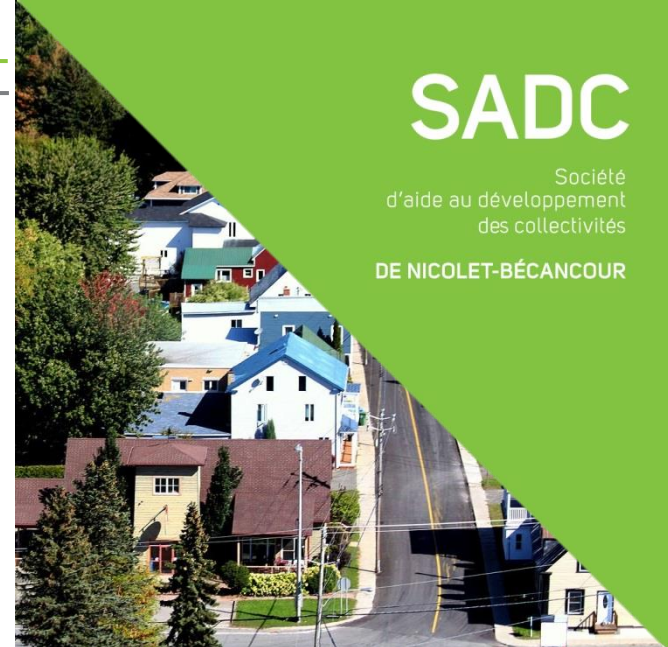


SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

DE NICOLET-BÉCANCOUR



PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 2016

Baie-du-Febvre
MRC de Nicolet-Yamaska

Table des matières

Avant-propos	3
Territoire de la SADC de Nicolet-Bécancour	4
Faits saillants	5
Démographie	6
A. Évolution de la population totale de 1996 à 2016.	6
B. Évolution de l'âge médian de 2006 à 2016.	6
C. Évolution de la population par groupe d'âge de 2006 à 2016.	7
D. Évolution de la population âgée de 15 à 34 ans de 1996 à 2016.	7
Ménages et familles''	8
A. Évolution du nombre de ménages de 2006 à 2016.....	8
B. Évolution du nombre de familles de 2006 à 2016.	8
Scolarité.....	9
A. Scolarité de la population de 15 ans et plus en 2016.....	9
Emploi et occupation	10
A. Distribution de la population active selon la profession en 2016.....	10
B. Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi en 2016.....	10
C. Destination du trajet domicile-travail en 2016.....	11
Bilinguisme	11
A. Connaissance du français et de l'anglais en 2016.	11
Niveau de vie'	12
A. Évolution du revenu médian de 2005 à 2015.	12
B. Évolution de la population à faible revenu de 2010 à 2015.....	12
Immobilier' '	13
A. Évolution du nombre de ménages locataires et des ménages propriétaires de 2006 à 2016.	13
B. Évolution de la valeur moyenne des propriétés de 2006 à 2016.	13
C. Évolution du coût mensuel d'habitation de 2011 à 2016.....	13
Entreprises'	14
A. Distribution des entreprises selon le nombre d'employés en 2017.	14
B. Secteurs principaux dans lesquels œuvrent les entreprises en 2017.	14

Avant-propos

La SADC de Nicolet-Bécancour met à la disposition des communautés et des partenaires du développement régional les Profils socio-économiques des 36 communautés de son territoire, soit les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, le Grand Daveluyville et les municipalités de Saint-Guillaume, Saint-Pie-de-Guire et Sainte-Brigitte-des-Saults.

À chaque recensement national, la SADC de Nicolet-Bécancour procède à la mise à jour des Profils socio-économiques réalisés à partir des données rendues publiques par Statistique Canada. Lors de ces recensements, deux questionnaires sont obligatoires à remplir par la population canadienne : les données du « questionnaire court » (familles et ménages, langue et population) et les données du « questionnaire long » (données socio-économiques et culturelles). Or, en 2011, il était facultatif pour les répondants de remplir la deuxième partie du questionnaire et les données de 2011 de cette partie doivent être considérées comme des données de sondage et non plus de recensement. Cela n'est pas sans conséquence sur la rigueur de nos données, en particulier les données temporelles. Autre conséquence, les données concernant les communautés comprenant moins de 50% de répondants à ce questionnaire n'ont pas été rendues publiques.

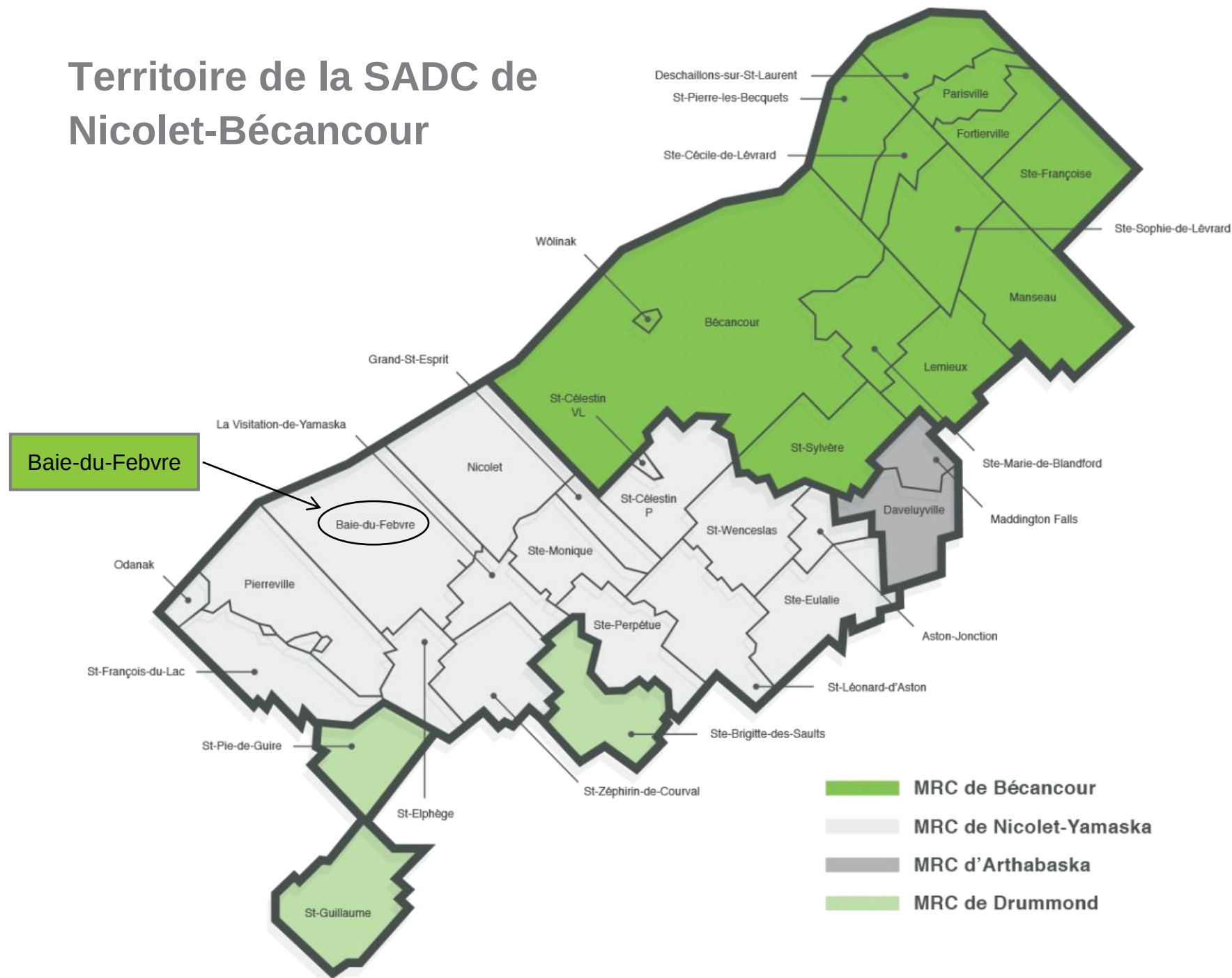
Ainsi, il manque les données de 2011 de neuf municipalités du territoire de la SADC. En raison de cette réalité, nous invitons le lecteur à bien lire les annotations en bas de page de ce document.

Les données révèlent l'évolution des indicateurs socio-économiques sur une période de 5, 10, 15 et 20 ans de la population et peuvent donc servir à différents usages, tel que réaliser une planification de développement municipal en regard des constats et enjeux qu'expriment les données. Veuillez nous contacter pour un accompagnement en développement local.

La SADC de Nicolet-Bécancour détient d'autres types d'informations statistiques sur les populations (composition des familles, langue, immigration, etc.), mais également sur les entreprises (nombre et types), les dépenses de consommation, etc. N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir ces données selon vos besoins. Également, l'ensemble des profils des communautés du territoire de la SADC se retrouve sur le site internet de la SADC au http://www.sadcnicoletbecancour.ca/6078-profils_socioeconomiques.

Pour toutes questions concernant le traitement des données présentées dans ce profil socio-économique, contactez la SADC au 819 233-3315.

Territoire de la SADC de Nicolet-Bécancour



Faits saillants

Les indicateurs de développement de Baie-du-Febvre sont constitués des données des Recensements de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016 ainsi que de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. L'ensemble des données présentées provient de ces Recensements à l'exception des informations relatives à la scolarité, l'emploi, les revenus et les logements de 2011. La source de ces données est l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, pour laquelle la participation était facultative.

La municipalité de Baie-du-Febvre connaît une décroissance de sa population depuis 1996. En 2016, l'âge médian des résidents de Baie-du-Febvre est légèrement supérieur à celui de la MRC et il croît plus rapidement. La population âgée de 15 à 34 ans diminue depuis 1996, à l'exception d'une hausse de 2006 à 2011. Les personnes âgées de 45 à 64 ans correspondent au groupe d'âge le plus important à Baie-du-Febvre et la proportion qui lui est associée augmente depuis 2006. Le nombre de familles a diminué entre 2006 et 2016 et ces dernières sont composées, en moyenne, de 2,8 personnes.

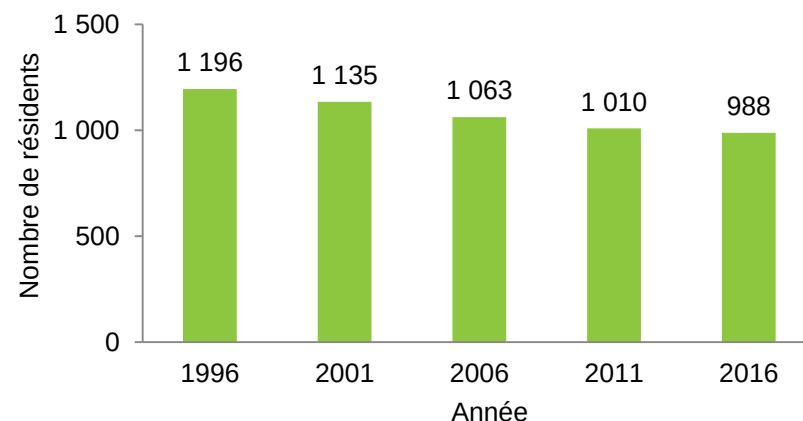
Toutes proportions gardées, la municipalité de Baie-du-Febvre compte presque autant de personnes n'ayant aucun diplôme que la MRC de Nicolet-Yamaska et moins d'individus ayant effectué des études supérieures. En 2016, le taux de chômage de Baie-du-Febvre est inférieur à celui de la MRC et du Québec. Le taux d'activité est semblable à celui de la MRC et du Québec. Moins d'un résident de Baie-du-Febvre sur cinq a la capacité de soutenir une conversation en français ainsi qu'en anglais. Le revenu médian des personnes de 15 ans et plus habitant à Baie-du-Febvre a fortement augmenté depuis 2005. Toutefois, la proportion de la population à faible revenu a augmenté entre 2010 et 2015. La valeur moyenne des propriétés foncières est moins élevée à Baie-du-Febvre que sur l'ensemble de la MRC. Toutefois, le taux de croissance entre 2006 et 2016 de la valeur moyenne de ces propriétés est supérieur pour Baie-du-Febvre. Les travailleurs autonomes ainsi que les entreprises comptant de un à quatre employés représentent une part importante des entreprises de la municipalité.

Démographie¹

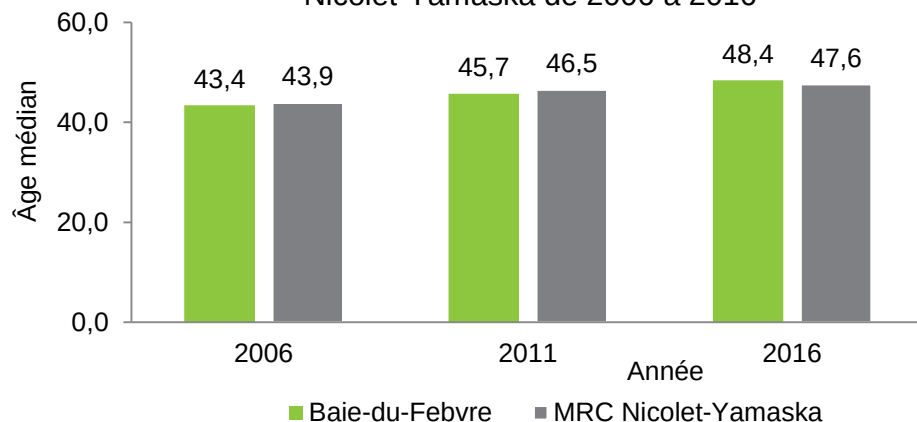
A. Évolution de la population totale de 1996 à 2016.

- La population de Baie-du-Febvre est en décroissance depuis 1996.
- Entre 2011 et 2016, le taux de variation de la population de Baie-du-Febvre est de -2,2%, tandis qu'il est de 1,6% pour la MRC de Nicolet-Yamaska.
- La population de Baie-du-Febvre a diminué de 17,4% depuis 1996 et celle de la MRC a diminué de 2,2%.

A. Évolution de la population totale de Baie-du-Febvre de 1996 à 2016



B. Évolution de l'âge médian de la population de Baie-du-Febvre et de la MRC de Nicolet-Yamaska de 2006 à 2016



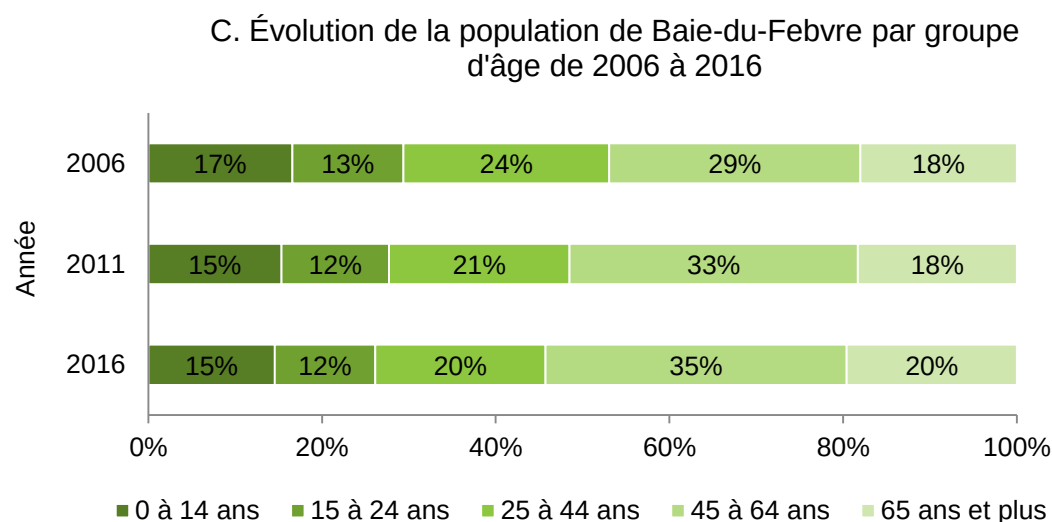
B. Évolution de l'âge médian de 2006 à 2016.

- L'âge médian de la population de Baie-du-Febvre, en 2016, est de 48,4 ans, ce qui représente une augmentation de 11,5% par rapport à la valeur de 2006.
- Cette augmentation est supérieure à celle de la MRC, qui est de 8,4%.
- En 2006 et 2011, l'âge médian de la population de Baie-du-Febvre était inférieur à celui de la population de la MRC de Nicolet-Yamaska. En 2016, il est supérieur à celui de la population de la MRC.

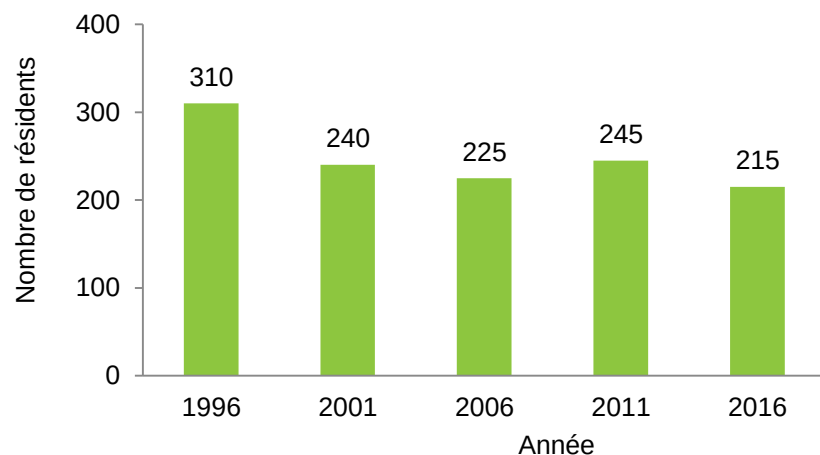
¹ Les données de 2011 présentées dans cette section proviennent du « questionnaire court » obligatoire du recensement. Nous sommes donc autorisés à parler de « population ».

C. Évolution de la population par groupe d'âge de 2006 à 2016.

- En 2016, le groupe d'âge le plus important est celui des 45 à 64 ans. Il représente 35% de la population de Baie-du-Febvre.
- Les personnes âgées de 15 à 24 ans représentent 12% de la population de Baie-du-Febvre en 2016.
- La proportion associée au groupe des 45 à 64 ans a augmenté de 6 points de pourcentage depuis 2006.
- La proportion liée au groupe des individus âgés de 25 à 44 ans a diminué de 4 points de pourcentage par rapport à la valeur de 2006.



D. Évolution de la population âgée de 15 à 34 ans de Baie-du-Febvre de 1996 à 2016



D. Évolution de la population âgée de 15 à 34 ans de 1996 à 2016.

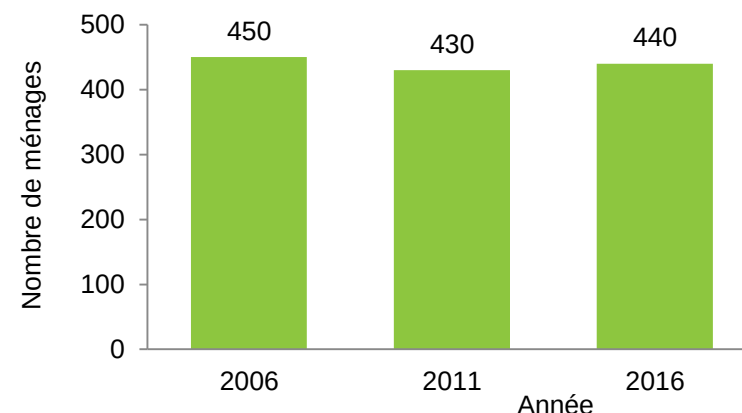
- La population de 15 à 34 ans a diminué de 30,6% depuis 1996.
- La baisse la plus importante est observée de 1996 à 2001, où le taux de variation était de -22,6%.
- La population de 15 à 34 ans de Baie-du-Febvre a aussi connu une augmentation de 8,2% entre 2006 et 2011.

Ménages et familles^{2, 3, 4}

A. Évolution du nombre de ménages de 2006 à 2016.

- En 2016, Baie-du-Febvre compte 440 ménages, ce qui représente 4% des ménages de la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Le nombre de ménages a diminué de 2,2% par rapport à celui de 2006.
- Quant au nombre de ménages dans la MRC, il a augmenté de 6,9% par rapport à la valeur de 2006.
- La taille moyenne des ménages de Baie-du-Febvre, en 2016, est de 2,2 personnes par ménage.

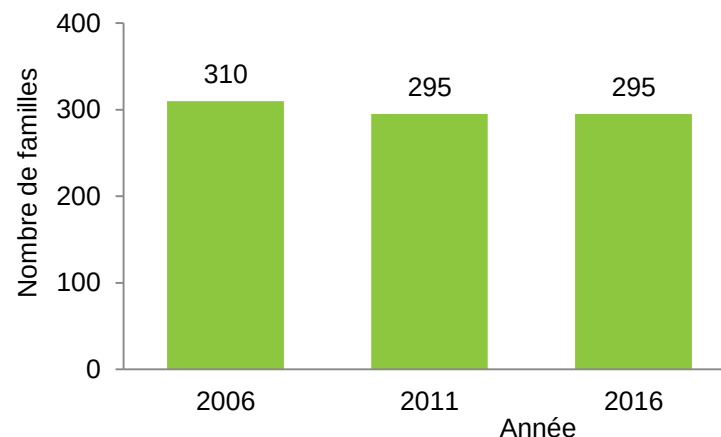
A. Évolution du nombre de ménages à Baie-du-Febvre de 2006 à 2016



B. Évolution du nombre de familles de 2006 à 2016.

- En 2016, Baie-du-Febvre compte 295 familles, ce qui représente 4% des familles de la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Le nombre de familles a diminué de 4,8% comparativement à celui de 2006.
- Le taux de variation du nombre de familles de Baie-du-Febvre (-4,8%) est inférieur à celui de la MRC, qui est de 0,2%.
- La taille moyenne des familles de Baie-du-Febvre, en 2016, est de 2,8 individus par famille.
- Les familles monoparentales, en 2016, représentent respectivement 16,9% et 14,0% des familles de Baie-du-Febvre et de la MRC de Nicolet-Yamaska.

B. Évolution du nombre de familles à Baie-du-Febvre de 2006 à 2016



² Les données de 2011 présentées dans cette section proviennent du « questionnaire court » obligatoire du Recensement. Nous sommes donc autorisés à parler de « population ».

³ On définit un « Ménage » comme suit : une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement. Le ménage peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule.

⁴ On définit une « Famille de recensement » comme suit : un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement.

Scolarité⁵

A. Scolarité de la population de 15 ans et plus en 2016.

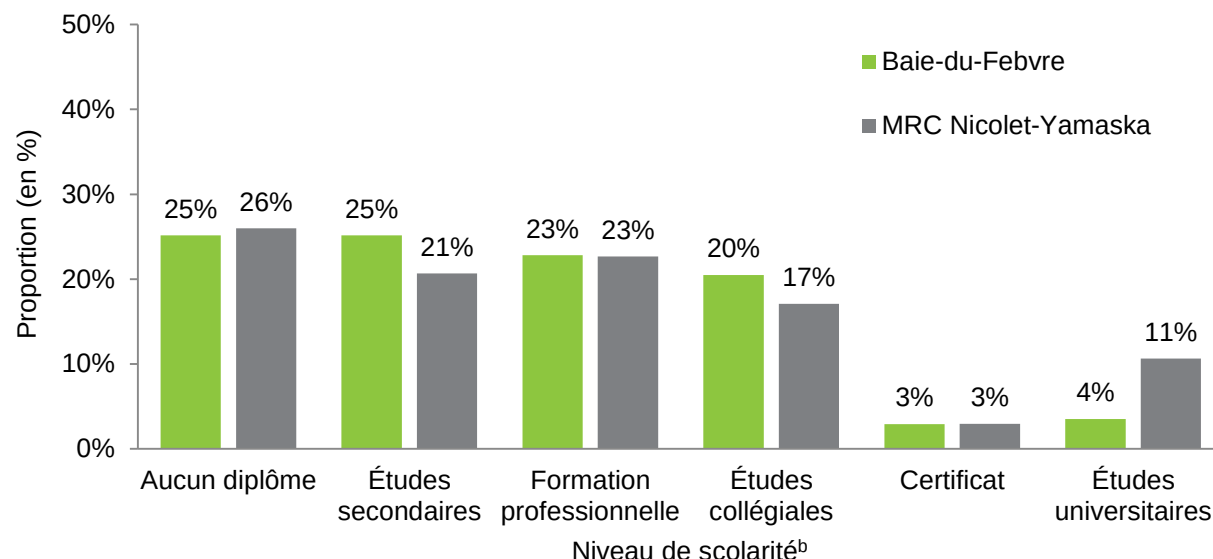
Baie-du-Febvre

- Les personnes n’ayant aucun diplôme et celles ayant un DES ou un équivalent représentent respectivement 25% de l’échantillon. Il s’agit des niveaux de scolarité avec la proportion d’individus la plus élevée.
- La proportion de personnes qui ont effectué des études supérieures est de 27%.
- Cette proportion est inférieure à celle pour le Québec, qui est égale à 42%.

Comparaison avec la MRC de Nicolet-Yamaska

- La proportion d’individus qui ont effectué des études supérieures est plus faible pour Baie-du-Febvre (27%) que pour la MRC (31%).
- Pour la MRC de Nicolet-Yamaska, les personnes n’ayant aucun diplôme représentent 26% de l’échantillon, ce qui est légèrement supérieur à la proportion pour Baie-du-Febvre (25%).
- La proportion d’individus qui ont complété une formation professionnelle est la même pour Baie-du-Febvre (23%) et pour la MRC (23%).

A. Scolarité^a de la population de 15 ans et plus de Baie-du-Febvre et de la MRC de Nicolet-Yamaska (échantillon) - 2016



^a Le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès.

^b Aucun diplôme : Aucun certificat, diplôme ou grade. Études secondaires : Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence. Formation professionnelle : Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers. Études collégiales : Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire. Certificat : Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat. Études universitaires : Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur.

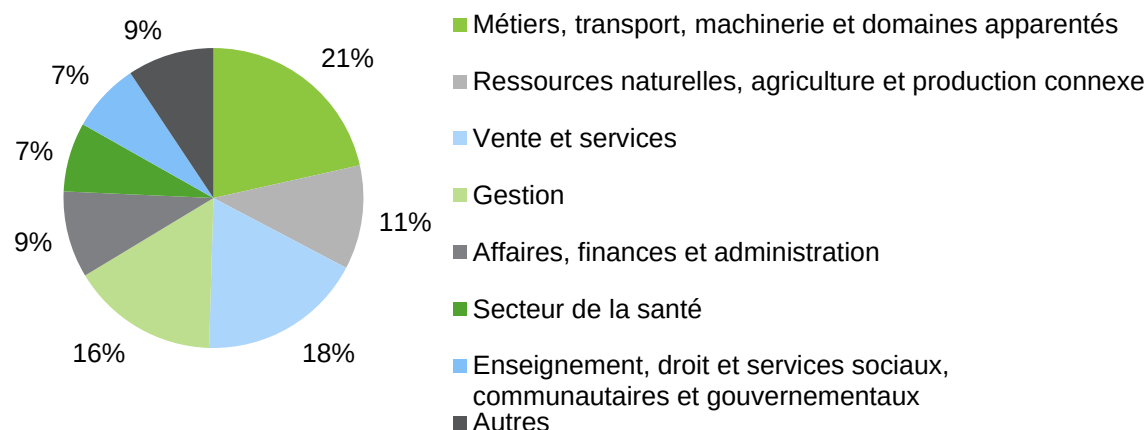
⁵ Les données présentées dans cette section proviennent d'un échantillon représentant 25% de la population. Nous ne sommes donc pas autorisés à parler de « population », mais plutôt d'« échantillon ».

Emploi et occupation⁶

A. Distribution de la population active selon la profession en 2016.

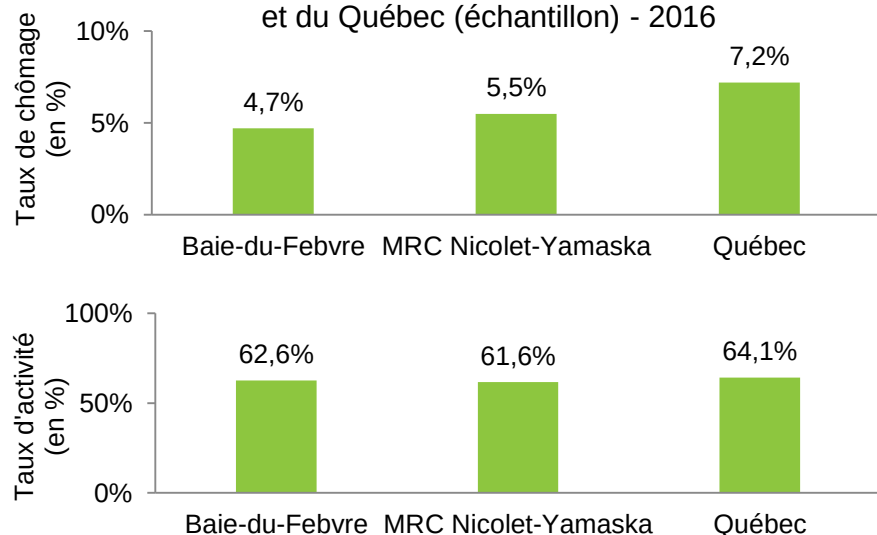
- En 2016, 21% des personnes habitant à Baie-du-Febvre ont un emploi lié à la catégorie suivante : métiers, transport, machinerie et domaines apparentés. Il s'agit de la catégorie de professions la plus importante.
- De plus, 18% des individus habitant à Baie-du-Febvre travaillent dans la vente et les services et 16% ont un emploi lié à la gestion.
- Les proportions associées aux autres catégories se situent entre 7% et 11%.

A. Distribution de la population active âgée de 15 ans et plus de Baie-du-Febvre selon la profession^a (échantillon) - 2016



^a La catégorie « Autres » contient les professions suivantes: 1) arts, culture, sport et loisirs, 2) sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, 3) fabrication et services d'utilité publique et 4) sans objet.

B. Taux de chômage et taux d'activité de Baie-du-Febvre, de la MRC de Nicolet-Yamaska et du Québec (échantillon) - 2016



B. Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi en 2016.

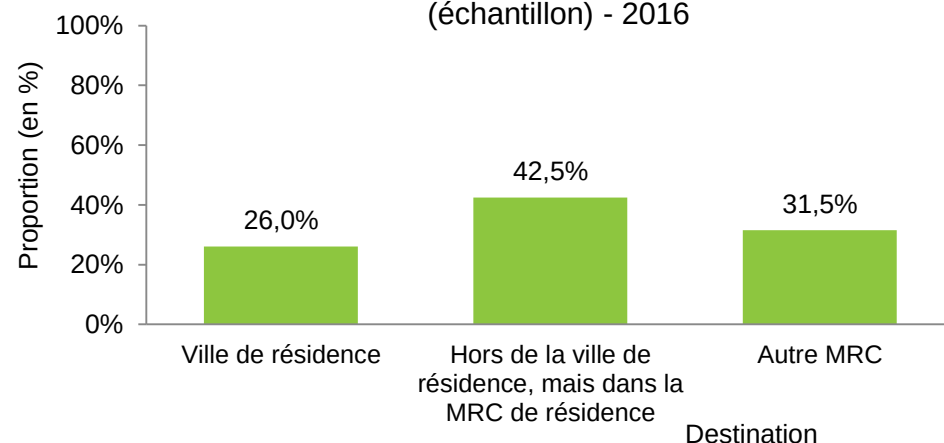
- Le taux de chômage est de 4,7% pour Baie-du-Febvre en 2016, ce qui est inférieur au taux de la MRC (5,5%) et du Québec (7,2%).
- Le taux d'activité (population active parmi les personnes de 15 ans et plus) de Baie-du-Febvre et celui de la MRC correspondent respectivement à 62,6% et 61,6%. Toutes proportions gardées, la population active de Baie-du-Febvre est plus importante que celle de la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Le taux d'emploi (population active occupée parmi les personnes de 15 ans et plus) de Baie-du-Febvre (59,6%), celui de la MRC (58,2%) et celui du Québec (59,5%) ont presque la même valeur.

⁶ Les données présentées dans cette section proviennent d'un échantillon représentant 25% de la population. Nous ne sommes donc pas autorisés à parler de « population », mais plutôt d'« échantillon ».

C. Destination du trajet domicile-travail en 2016.

- Le lieu de travail d'environ le quart (26%) des personnes habitant à Baie-du-Febvre se trouve à l'intérieur de la municipalité de Baie-du-Febvre.
- Près du tiers (31,5%) de l'échantillon se déplace dans une MRC autre que celle de Nicolet-Yamaska pour travailler.
- Pour l'ensemble de la MRC de Nicolet-Yamaska, 45,9% de l'échantillon se déplace vers une autre MRC pour se rendre à son lieu de travail.

C. Destination du trajet domicile-travail pour la population âgée de 15 ans et plus de Baie-du-Febvre (échantillon) - 2016

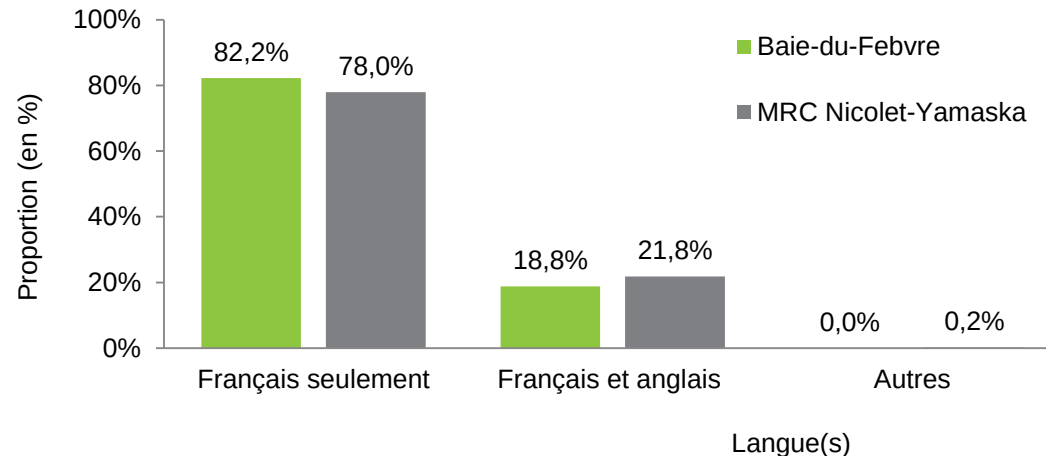


Bilinguisme

A. Connaissance du français et de l'anglais en 2016.

- Moins d'un résident de Baie-du-Febvre sur cinq (18,8%) a la capacité de soutenir une conversation en français ainsi qu'en anglais.
- Cette proportion est inférieure à celle de la MRC de Nicolet-Yamaska, où 21,8% des personnes sont en mesure de soutenir une conversation en français ainsi qu'en anglais.
- En 2016, 44,5% des Québécois ont la capacité de soutenir une conversation en français ainsi qu'en anglais. Cette proportion est supérieure à celle de Baie-du-Febvre et de la MRC.

A. Connaissance^a du français et de l'anglais de la population de Baie-du-Febvre et de la MRC de Nicolet-Yamaska - 2016

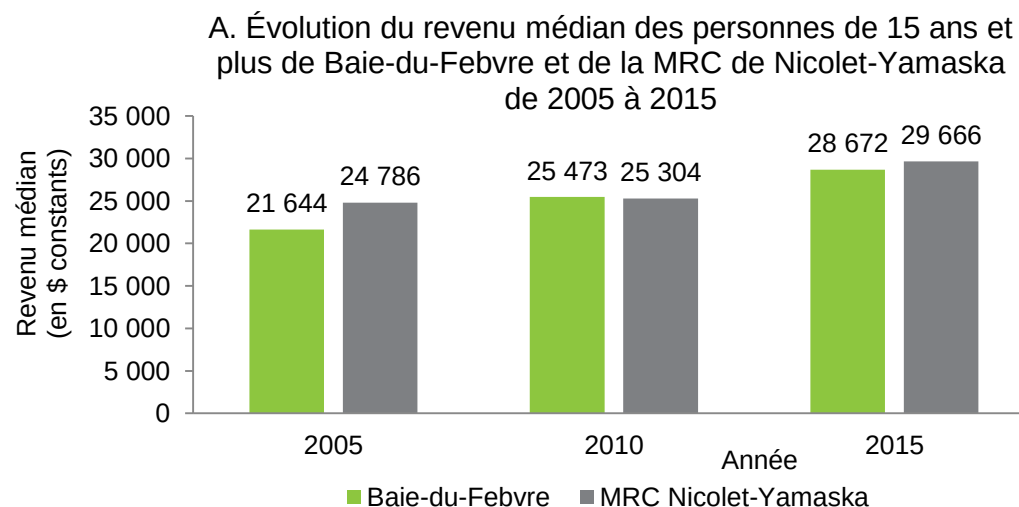


^a La connaissance d'une langue correspond à la capacité d'une personne de soutenir une conversation dans cette langue. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, cela comprend les langues que l'enfant apprend à parler à la maison.

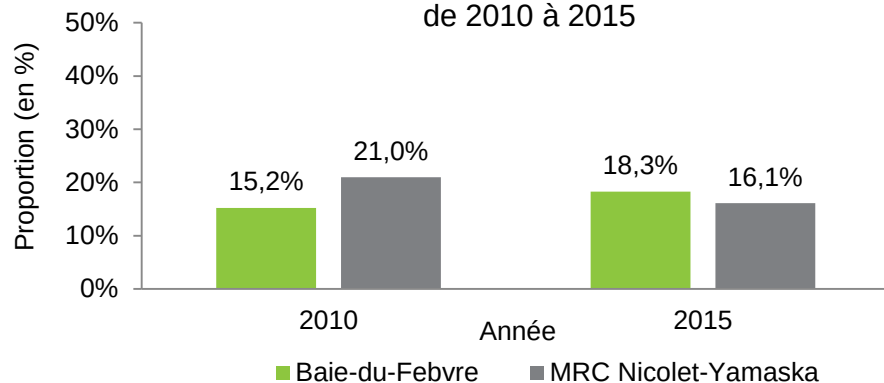
Niveau de vie^{7, 8}

A. Évolution du revenu médian de 2005 à 2015.

- En 2015, le revenu médian des résidents de Baie-du-Febvre de 15 ans et plus est de 28 672\$.
- Le revenu médian des personnes habitant à Baie-du-Febvre a augmenté de 32,5% depuis 2005.
- Cette augmentation est supérieure à celle pour la MRC de Nicolet-Yamaska, qui est de 19,7%.
- En 2015, les transferts gouvernementaux représentent 21,0% du revenu total des résidents de Baie-du-Febvre de 15 ans et plus.



B. Évolution de la population à faible revenu^a de Baie-du-Febvre et de la MRC de Nicolet-Yamaska de 2010 à 2015



B. Évolution de la population à faible revenu de 2010 à 2015.

- En 2015, la proportion de la population de Baie-du-Febvre qui vit avec un faible revenu est de 18,3%, ce qui est supérieur de 3,1 points de pourcentage à la valeur de 2010.
- Quant à la proportion de la population à faible revenu pour l'ensemble de la MRC, elle a diminué de 4,9 points de pourcentage par rapport à la valeur de 2010.
- En 2015, la proportion de la population de Baie-du-Febvre ayant un faible revenu est supérieure à celle de la MRC.

^a La Mesure de faible revenu après impôt désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté pour les différentes tailles de ménages afin de prendre en compte le fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

⁷ Les données de 2010 présentées dans cette section proviennent du « questionnaire long » du Recensement. Rappelons qu'il n'était plus obligatoire de le remplir, si bien que nous ne sommes pas autorisés à parler de « population », mais plutôt d'« échantillon ». Le taux de non-réponse de Baie-du-Febvre est de 33%.

⁸ Les données se rapportant à des montants d'argent ont été standardisées en fonction de l'Indice des prix à la consommation, au niveau canadien. Il s'agit donc de montants en dollars constants de 2015.

Immobilier^{9, 10, 11}

A. Évolution du nombre de ménages locataires et des ménages propriétaires de 2006 à 2016.

- Il y a eu une diminution de 5,9% du nombre de ménages locataires de 2006 à 2016.
- Quant au nombre de ménages propriétaires, il y a eu une diminution de 15,1% de 2006 à 2016.

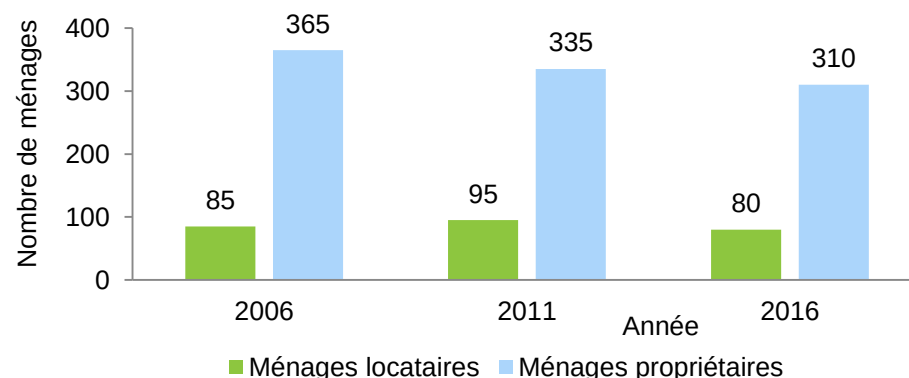
B. Évolution de la valeur moyenne des propriétés de 2006 à 2016.

- En 2016, la valeur moyenne des propriétés à Baie-du-Febvre est de 142 462\$ et elle est de 162 721\$ à la MRC.
- La valeur moyenne des propriétés à Baie-du-Febvre, en 2016, a augmenté de 43,8% depuis 2006.
- Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, la valeur moyenne des propriétés a augmenté de 39,3% de 2006 à 2016.

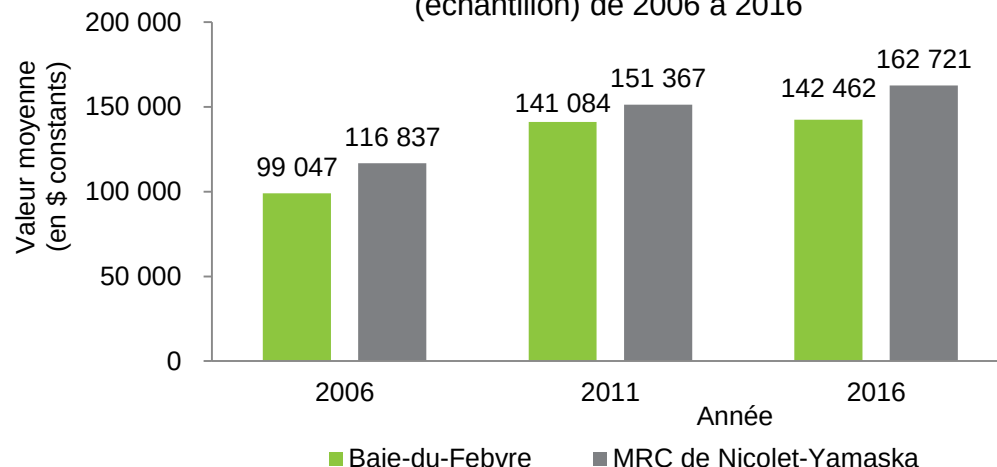
C. Évolution du coût mensuel d'habitation de 2011 à 2016.

- Le coût mensuel moyen d'habitation pour les ménages locataires est de 495\$ en 2016, ce qui représente une augmentation de 29,5% par rapport au coût de 2011.
- Le coût mensuel moyen d'habitation pour les ménages propriétaires est de 723\$, ce qui représente une augmentation de 16,4% par rapport au coût de 2011.

A. Évolution du nombre de ménages locataires et des ménages propriétaires à Baie-du-Febvre (échantillon) de 2006 à 2016



B. Évolution de la valeur moyenne des propriétés à Baie-du-Febvre et à la MRC de Nicolet-Yamaska (échantillon) de 2006 à 2016



⁹ Les données de 2011 présentées dans cette section proviennent du « questionnaire long » du Recensement. Rappelons qu'il n'était plus obligatoire de le remplir, si bien que nous ne sommes pas autorisés à parler de « population », mais plutôt d'« échantillon ». Le taux de non-réponse de Baie-du-Febvre est de 33%.

¹⁰ Les données de 2016 présentées dans cette section proviennent d'un échantillon représentant 25% de la population. Nous ne sommes donc pas autorisés à parler de « population », mais plutôt d'« échantillon ».

¹¹ Les données se rapportant à des montants d'argent ont été standardisées en fonction de l'Indice des prix à la consommation, au niveau canadien. Il s'agit donc de montants en dollars constants de 2016.

Entreprises^{12,13}

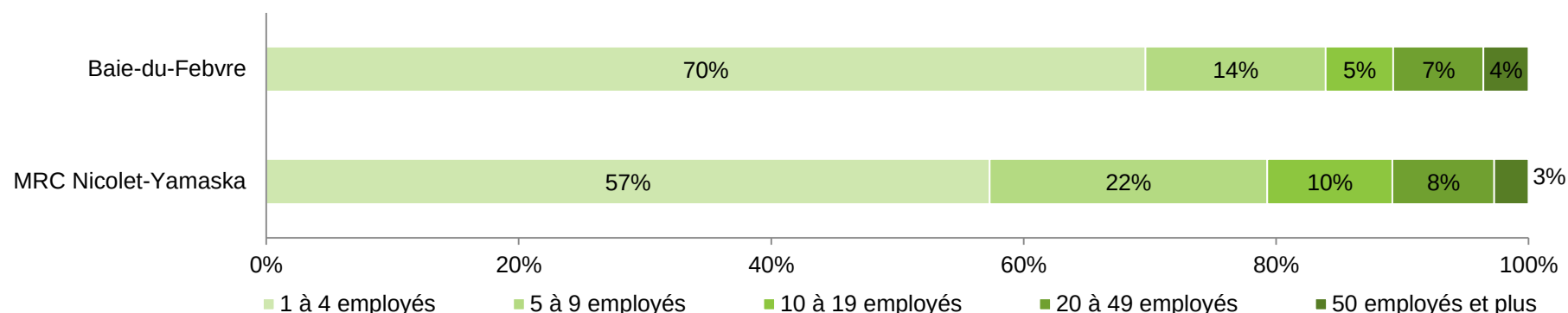
A. Distribution des entreprises selon le nombre d'employés en 2017.

- En 2017, la municipalité de Baie-du-Febvre compte 144 entreprises, dont 88 sans employés. Les travailleurs autonomes et les employeurs qui n'ont pas indiqué d'employés dans la dernière année représentent donc 61% des entreprises de Baie-du-Febvre.
- Parmi les entreprises avec employés, la proportion associée aux entreprises ayant un effectif de 1 à 4 personnes est de 70%. Il s'agit de la tranche d'effectif la plus importante.
- Pour la MRC de Nicolet-Yamaska, les entreprises employant de 1 à 4 personnes représentent 57% des entreprises avec employés.
- Toutes proportions gardées, Baie-du-Febvre compte davantage d'entreprises avec un effectif de 1 à 4 employés et de 50 employés et plus par rapport à la MRC.

B. Secteurs principaux dans lesquels œuvrent les entreprises en 2017.

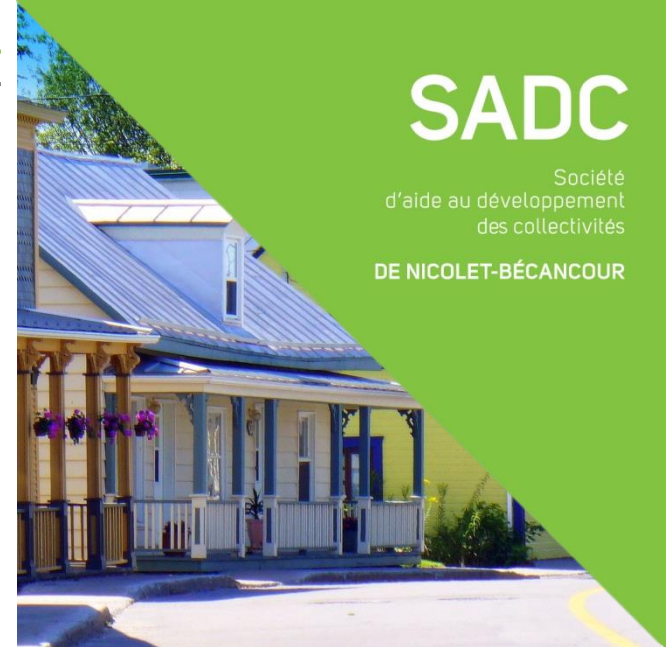
- Les deux secteurs principaux dans lesquels œuvrent les entreprises de Baie-du-Febvre sont les suivants : 1) agriculture, foresterie, pêche et chasse et 2) services immobiliers et services de location et de location de bail.
- Les entreprises de ces deux secteurs représentent respectivement 43,1% et 6,9% de toutes les entreprises avec et sans employés de Baie-du-Febvre.

A. Distribution des entreprises (avec employés) de Baie-du-Febvre et de la MRC de Nicolet-Yamaska selon le nombre d'employés - 2017



¹² Cette section porte sur les entreprises privées avec et sans employés (travailleurs autonomes), les organismes à but non lucratif et les administrations publiques.

¹³ Pour plus d'information au sujet du nombre d'entreprises par secteur d'activité, veuillez nous contacter.



Notre souhait : que la réalisation de ce
« Profil socio-économique » contribue au
développement de votre collectivité.

Responsable :

- Carolynne Aubin, conseillère en développement durable.

À la rédaction :

- Ariane Fréchette, chargée de projet.

SADC de Nicolet-Bécancour
19205, boul. des Acadiens, bureau 102
Bécancour (Québec) G9H 1M5
819 233-3315
www.sadcnicoletbecancour.ca

sadcnicoletbecancour.ca